

Traitement des données personnelles

Note d'information à l'attention des candidats au DELF-DALF

France Education international ainsi que les centres d'examen garantissent le respect et la protection des données personnelles des candidats. Celles-ci ne seront pas communiquées à des tiers et seront exclusivement utilisées dans le cadre administratif de l'organisation et du déroulement des examens.

France Éducation international, le Rectorat de l'académie de Créteil et le Centre d'examen de l'université Sorbonne Paris Nord disposent de moyens informatiques destinés à gérer plus facilement les candidats des examens du DELF et du DALF selon la réglementation en vigueur (arrêté du 22 mai 1985 portant création du diplôme élémentaire de langue française et du diplôme approfondi de langue française). Les informations enregistrées lors des inscriptions sont réservées exclusivement à l'usage des services mentionnés ci-dessus et ne peuvent être communiquées qu'à l'intéressé. Ces informations sont conservées une année. Le traitement de ces informations se fonde sur l'article 6 (1.e) du RGPD ans le cadre de l'exécution d'une mission de service public de l'Université Sorbonne Paris Nord conformément à l'article L123 du code de l'éducation.

Conformément au règlement européen (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, et à la loi « Informatique, fichiers et libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, le candidat peut exercer son droit d'accès et de copie, de rectification, aux données le concernant en contactant :

- Jusqu'à la communication des résultats : au centre d'examen

Université Sorbonne Paris Nord
Délégué à la protection des données
99 avenue Jean-Baptiste Clément
93430 Villetaneuse
dpo@univ-paris13.fr

- Après communication des résultats : à France Éducation international ou au rectorat de Créteil

FEI
Bureau DELF/DALF
1, rue Léon Journault
92310 Sèvres

Rectorat de l'Académie de Créteil
4, rue Georges Enesco
94010 Créteil Cédex

Dans le cas où le résultat des épreuves est communiqué aux candidats par Internet, les modalités d'accès aux résultats se feront uniquement en accès restreint (avec code d'accès par candidat) et jamais en affichage libre sur le site du centre.